

HUIT BONNES RAISONS DE DIRE NON AU PROJET DE CONSTITUTION EUROPEENNE

- 1- Texte fleuve, incompréhensible et illisible par le citoyen.
- 2- Un **recul social** par rapport à la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948. On nous octroie le droit de chercher un travail mais on nous dénie le droit au travail (accordé par la Constitution de 1948)
- 3- Un **déficit démocratique** malgré une petite avancée sur les attributions du Parlement européen : la Commission européenne composée de membres **non élus**, garde la haute main sur les initiatives, les arbitrages et les sanctions concernant les directives qui régissent ensuite les politiques des Etats membres. Elle cumule ainsi les trois pouvoirs : législatif, exécutif et judiciaire. La Banque centrale européenne échappe, elle aussi, à tout contrôle démocratique.
- 4- Un choix de société néo-libérale apparaît clairement à travers le texte, qui impose un dogme de « marché intérieur où **la concurrence est libre et non faussée** » et d'une « société **hautement compétitive** ». Cette orientation constitue une menace à l'encontre des Services publics, ainsi que des législations sur le social et l'environnement.
- 5- Une défense européenne qui reste l'affaire de chaque état, subordonnée à l'OTAN sous commandement US (art I-41-&7). La **course aux armements** est préconisée dans le cadre national.
- 6- **La quasi impossibilité dans le futur de changer ou d'amender cette Constitution**, car seule l'unanimité des Etats membres serait habilitée à le faire.
- 7- La non reconnaissance de la laïcité (jamais citée dans le projet) en tant que valeur fondatrice des sociétés de l'union européenne .
- 8- La « crise », brandie par les tenants du oui, en cas de vote négatif, n'est pas un risque, puisque le traité de Nice reste valable tant qu'il ne sera pas remplacé. Donc, pas de panique, **prenons le temps de débattre ensemble afin de construire une véritable Constitution**, celle d'une Europe sociale, démocratique, écologique.